

**Philippe Ribot, *O.Carm.***

**L'INSTITUTION  
DES PREMIERS MOINES**



Philippe Ribot, *O.Carm.*

## L'INSTITUTION DES PREMIERS MOINES

*La parole du Seigneur fut adressée à Élie en ces termes :  
« Va-t'en d'ici, dirige-toi vers l'orient et cache-toi au torrent  
de Kerith, qui est à l'est du Jourdain. Tu boiras au torrent et  
j'ordonne aux corbeaux de te donner à manger là-bas. »*

(1R 17,2-4)

Le texte que propose ce volume est un petit joyau, considéré pendant tout le Moyen-Âge comme la charte spirituelle de l'Ordre du Carmel. Sous la forme d'un commentaire spirituel des premiers versets du cycle d'Élie, il évoque en effet tout l'idéal carmélitain d'union à Dieu dans la solitude du cœur et le détachement, à l'imitation du prophète Élie. Depuis des siècles et jusqu'à aujourd'hui, nombreux sont ceux qui s'y sont désaltérés, y retrouvant avec bonheur la sève contemplative et érémitique de la grâce du Carmel.

Cette publication était attendue depuis des décennies, la dernière traduction française de ce texte majeur remontant aux années 1940, et étant introuvable depuis fort longtemps. La présente édition bénéficie d'une nouvelle traduction, à la fois précise et savoureuse, faite pour la première fois sur une édition critique du texte latin, ainsi que d'une introduction.

*Carmel vivant*

**Série Eremos – 7**

*Une spiritualité du désert à la lumière des Pères  
du monachisme et de la tradition carmélitaine*

ÉDITIONS DU CARMEL

Diffusion *Cerf*

Sodis 8601856

2013-III



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<sup>2</sup> Pour une présentation de Philippe Ribot et de ses écrits, se reporter à l'article du *Dictionnaire de Spiritualité*, volume XIII, col. 537-539, rédigé par le P. Paul Chandler, *O. Carm.* : c'est lui qui a réalisé l'édition critique des sept premiers livres de l'ouvrage de Philippe Ribot dans sa thèse présentée à l'Université de Toronto, au Canada, en 1991.

<sup>3</sup> Jean II de Jérusalem, quarante-quatrième évêque de la ville, a succédé à saint Cyrille après sa mort, en 387. D'après saint Jérôme, il n'avait guère plus de trente ans, et était moine à Jérusalem. Durant son épiscopat, son nom a été mêlé à deux grandes controverses de cette époque : la querelle origéniste et la querelle pélagienne. Il est mort en 417. Certains lui attribuent la rédaction ultime des célèbres *Catéchèses mystagogiques* de saint Cyrille de Jérusalem. Voir dans la collection « Sources Chrétiennes », le n° 126 : Introduction et notice sur Jean II de Jérusalem.

<sup>4</sup> La citation est du P. Joseph Baudry, *o.c.d.* dans la revue *Carmel* 1995/2, n° 76, p. 48. Son article : « L'imitation d'Élie au Livre premier de l'*Institution des premiers moines* » (pp. 39-56) est une remarquable présentation de l'œuvre et de son contenu spirituel, avec d'abondantes indications bibliographiques. Nous-mêmes ayant largement puisé dans cet article, nous ne pouvons qu'y renvoyer nos lecteurs ! Il est heureux qu'il se trouve maintenant reproduit dans le volume : Joseph BAUDRY, *o.c.d.*, *Aux sources du Carmel*, Éditions du Carmel, 2012, pp. 169-192. Dans nos références à cette étude, nous indiquerons successivement la pagination de l'article, puis celle du volume.

<sup>5</sup> Le P. Joseph Baudry, dans son étude (note 30-note 29), fait état des informations données par E. Delaruelle dans sa contribution au volume : *L'eremetismo in Occidente nei secoli* *xi*

e *xii*, Milano, 1965.

**6** Nous renvoyons ici au précieux recueil des textes carmélitains des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles (hormis l'*Institution*) publié par le P. Adrien STARING, *O. Carm., Medieval Carmelite Heritage*, Rome, 1989. Une simple consultation des index (noms et citations bibliques) permet de voir que « Carith » n'y figure pas, ni 1R 17,2-6.

**7** On pourra se reporter à l'annexe, placée en fin de volume, pour la justification de la délimitation du traité : du livre I, ch. 2 au livre II, ch. 1 (c'est-à-dire du ch. 2 au ch. 9 de notre édition).

**8** Le Père Joseph Baudry a d'excellentes remarques sur ce style « dialogal », ainsi que sur le « locuteur » divin ou humain et l'interlocuteur, destinataire du discours (pp. 45-47 – pp. 176-179).

**9** Dans son maître-livre *Exégèse médiévale, Les quatre sens de l'Écriture*, Paris 1959-1964, le P. Henri de Lubac a savamment traité de ces questions. Il a consacré quelques pages bienveillantes à l'*Institution des premiers moines* et à son exégèse « spirituelle » (vol. IV, seconde partie, pp. 498-500).

**10** À propos de ces « corbeaux » nourriciers, signalons (à titre d'information !) que certains exégètes aujourd'hui préfèrent lire « Arabes », moyennant une légère modification des voyelles. Cette lecture irait dans le sens d'autres textes bibliques qui montrent des étrangers apportant une aide aux membres du peuple de Dieu : Gn 42-47 ; Rt 1,1 ; 1S 27,1 ; 1R 17,8-9 (voir la note de la *TOB* 2010 sur 1R 17,4). C'est la traduction retenue par la Bible parue aux Éditions Bayard, en 2001.

**11** Dès l'apparition et le développement du monachisme chrétien au IV<sup>e</sup> siècle, les moines ont cherché des précurseurs et modèles de leur genre de vie. Élie et Élisée viennent en tête de ces

initiateurs bibliques de leur vie monastique. Voir les textes rassemblés par le P. François DE SAINTE-MARIE dans son livre : *Les plus vieux textes du Carmel*, Le Seuil, 2<sup>e</sup> éd. 1961, pp. 41-52.

<sup>12</sup> Se reporter à la première *Conférence*, « Du but et de la fin du moine », en particulier les n° 4 à 7 : « Notre but principal, c'est la pureté du cœur que constitue la charité » (7) (Jean CASSIEN *Conférences*, tome I, Sources Chrétiennes n° 42, Le Cerf, 1955, p. 85).

<sup>13</sup> Le bienheureux Titus Brandsma a pu écrire : « Jamais, que je sache, dans un aucun ordre, livre fournissant une norme de vie et déclarant la fin vers laquelle doivent tendre ses membres, n'a énoncé de façon aussi formelle la vocation à la vie mystique » (*Dictionnaire de Spiritualité*, tome II, article : « Carmes », col. 160).

<sup>14</sup> Ce « noircissement » fait penser à celui que décrira Jean de la Croix en recourant à l'image de la bûche embrasée. Le feu pour s'emparer du bois commence par le faire craquer, suinter, il le noircit. De même, le feu divin commence par rendre l'âme « noire et obscure », la purifiant ainsi, afin de l'acheminer vers la lumineuse transformation d'amour (voir par exemple : *Nuit Obscure*, livre II, ch. 10, ou *Vive Flamme*, str. 1, vers 4).

<sup>15</sup> Le grand nombre de manuscrits conservés encore actuellement dans plusieurs pays d'Europe occidentale atteste la large diffusion de l'*Institution* dans l'Ordre, avant même son impression dans le *Speculum ordinis fratrum carmelitarum* en 1507. À partir de cette date, l'influence de cet écrit a été telle qu'on le considère comme « le principal ouvrage de lecture spirituelle des frères » (P. Gabriel Wessels). Voir dans *Carmel* 1995/2, n° 76, l'article du P. Otger STEGGINK, *O. Carm.*, « Élie dans la tradition du Carmel primitif », pp. 75-76.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



« Comme la porte est étroite et resserrée la voie qui conduit à la vie ! Et ceux qui la trouvent sont peu nombreux » (Mt 7,14). Car « il y a peu d'élus » (Mt 22,14), et petit est « le troupeau auquel le Père s'est plu à donner son Royaume » (Lc 12,32).

4. C'est pourquoi, mon fils, « si tu veux être parfait » et arriver au but de la vie monastique érémitique pour « y boire au torrent », « dirige-toi face à l'Orient », c'est-à-dire contre les désirs naturels de la chair, et « que le péché ne règne pas dans ton corps mortel de manière à te plier à ses convoitises » (Rm 6,12). Car je sais comment « maintenir les injustes sous le châtiment pour le jour du jugement, et surtout ceux qui suivent la chair avec des convoitises dépravées et montrent du mépris vis-à-vis de l'autorité » (2P 2,9-10). Par conséquent, « ne suis pas tes convoitises et détourne-toi de ta volonté » (Si 18,30) en abandonnant complètement la chair et soumettant humblement ton corps pour moi au bon jugement du supérieur jusqu'à la mort ; 5. car « le disciple n'est pas au-dessus de son maître, mais le disciple sera parfait s'il est comme son maître » (Lc 6,40). En vérité, je suis le Seigneur et maître des prophètes, et « je suis descendu du ciel non pour faire ma volonté mais la volonté de celui qui m'a envoyé » (Jn 6,38), le Père, « en devenant obéissant jusqu'à la mort, et la mort sur une croix » (Ph 2,8). Ainsi, « si quelqu'un veut me suivre, qu'il se renonce lui-même et prenne sa croix chaque jour, et qu'il me suive » (Lc 9,23). Car, « celui qui ne veut pas porter sa croix et me suivre ne peut pas être mon disciple » (Lc 14,27).

6. Si tu veux donc me suivre « face à l'Orient », c'est-à-dire contre les désirs originels de ta chair, considère combien il est nécessaire de porter ta croix. De même qu'un crucifié ne peut bouger ou tourner ses bras et ses jambes comme il le veut mais reste pendu et immobile là où le tortionnaire les a fixés, c'est

ainsi que tu dois rester fixé à la croix et te renoncer, afin de ne pas tourner ta volonté vers ce qui te plaît et te délecte. Il faut, au contraire, que tu appliques toute ta volonté au devoir que ma volonté t'a fixé, « pour vivre le temps qui reste dans la chair non pas selon les passions humaines mais suivant la volonté de Dieu » (1P 4,2).

7. Or, celui qui est attaché à l'arbre de la croix ne pense pas au présent ; il oublie le passé et ne se soucie pas du lendemain ; il n'est pas mû par les convoitises de la chair et pas davantage enflammé par l'orgueil, la rivalité, la vengeance ou l'envie. Au contraire, tant qu'il a en son corps le souffle de vie, il se considère mort au monde afin de pouvoir fixer le désir de son cœur là où il est sûr d'aller. Toi, de la même façon, tu dois être lié par la crainte du Seigneur, mort à toutes ces choses, avec les yeux de ton âme fixés fermement là où tu devrais espérer aller à tout moment<sup>8</sup>.

8. De cette façon, « Va-t'en face à l'Orient », c'est-à-dire contre les désirs originels de ta chair. Car « ceux qui appartiennent au Christ ont crucifié leur chair avec ses passions et convoitises » (Ga 5,24), et « portent toujours dans leurs corps la mort de Jésus, pour que la vie de Jésus aussi soit manifestée dans leurs corps » (2Co 4,10). Alors, après avoir été transformés, c'est dans leurs corps qu'ils arriveront à la gloire céleste, comme l'Apôtre le leur dit : « car vous êtes morts et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu ; quand le Christ votre vie apparaîtra, vous aussi vous apparaîtrez avec Lui dans la gloire » (Col 3,3-4).

Voilà, je t'ai montré brièvement le deuxième degré par lequel tu peux arriver à l'état de la perfection prophétique.

---

<sup>8</sup> Cf. saint JEAN CASSIEN, *Institutions cénobitiques*, IV, 35,

Cerf, Paris, 1965 (SC 109, pp. 174-175).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

de mon amour – comme les passions charnelles qui s’y opposent et les pensées impures ; tu dois fuir aussi ce qui te ralentit et t’éloigne de l’ardeur de mon amour, comme ce que je t’ai conseillé d’abandonner, à savoir les richesses, le mariage et d’autres choses mêlées aux affaires du monde : « aucun soldat de Dieu ne s’encombre des affaires du monde, car il veut donner satisfaction à celui qui l’a engagé » (2Tm 2,4). **7.** Recherche, donc, avec le plus grand zèle ce qui t’attire vers l’ardeur de mon amour, comme les préceptes de ma loi, et ce à quoi je t’ai déjà exhorté, à savoir la pauvreté et la crucifixion des désirs charnels, l’obéissance et la renonciation à ta volonté propre, la continence et la solitude du désert.

**8.** Si tu accomplis avec diligence mes ordres et mes conseils, non seulement en fuyant les pensées impures et les désirs charnels contraires à mon amour mais aussi en rejetant les autres choses qui pourraient empêcher ou retarder l’ardeur de mon amour ; et si tu choisis ce qui favorise mon amour, pour que tu puisses m’aimer totalement d’un amour cordial et t’attacher à moi dans la paix avec une affection si forte que tu ne sentes rien dans ton esprit qui entrave ou s’oppose à mon amour, alors tu commences à m’aimer parfaitement de tout ton cœur et à être caché « en Carith », c’est-à-dire dans la charité ; c’est alors que tu atteins le but que tu as choisi. Car « le but du commandement est la charité qui procède d’un cœur pur, d’une bonne conscience et d’une foi sincère » (1Tm 1,5).

**9.** Tout ce que je t’ordonne, ou conseille – que ce soit de fuir les pensées impures ou les désirs de la chair ou du monde, pour que tu puisses garder ton cœur pur ou faire ton devoir envers ton prochain et éviter de l’offenser afin de garder une conscience pure et sans reproche à son égard, ou encore pour accomplir avec dévouement les obligations de mon culte afin de me servir

avec une « une foi sincère » et vraie –, **10.** tout cela, je t’y exhorte afin que de ton cœur pur, de ta bonne conscience et de ta foi sincère puisse s’élever plus librement un amour si fervent et puissant, et cependant paisible, qui lie ton cœur à moi entièrement, sans résistance, de telle façon que tu n’y sentes rien de contraire à mon amour, mais que ton cœur se repose, complètement apaisé, dans mon amour. **11.** C’est cela avoir le cœur purifié de toute tache de péché actuel et être « caché en Carith », c’est-à-dire dans la charité dont le Sage dit : « L’amour couvre une multitude d’offenses » (1P 4,8 ; Pr 10,12).

**12.** Quand tu arriveras à ce but de la vie érémitique prophétique et monastique, et « caché en Carith », c’est-à-dire dans la charité, « tu y boiras au torrent » ; car dans cette union parfaite entre toi et moi, je donnerai à toi et à tes compagnons de boire du torrent dont le prophète me dit : « Tu leur donneras de boire au torrent de tes délices » (Ps 36(35),9).

Il est écrit :

*Si tu reviens vers le Puissant, tu seras rétabli,  
et tu éloigneras l’iniquité de ta tente.  
il te donnera du silex pour la terre,  
et pour le silex des torrents d’or  
et le Tout-Puissant s’opposera à tes ennemis,  
et l’argent sera entassé devant toi.  
Alors, tu trouveras tes délices  
dans le Tout-Puissant  
et tu élèveras le visage vers Dieu.*

(Jb 22,23-26)

**13.** Vois dans ces paroles comment – si tu reviens à Dieu « de tout ton cœur », comme il a été dit ci-dessus – tu seras progressivement restauré.

*Premièrement*, « tu éloigneras le péché de ta tente » (Jb 22,23), c'est-à-dire de ton cœur, car autrement tu ne peux pas être uni avec le Tout-Puissant ; comme il est écrit : « Si nous disons que nous sommes en communion avec Dieu tout en marchant encore dans les ténèbres, nous mentons » (1Jn 1,6). « Ce sont nos crimes qui nous ont séparés de Dieu et nos péchés nous cachent sa face » (Is 59,2).

**14.** *Deuxièmement*, « pour la terre » – c'est-à-dire quant aux affections et aux richesses terrestres, tu y renonceras – Dieu « te donnera du silex », c'est-à-dire un amour fort et ardent. Car le silex est une pierre dure, qui produit les étincelles d'où naît le feu, et il représente l'amour parfait dont le Sage dit : « l'amour est fort comme la mort, et la jalousie est dure comme l'enfer ; sa clarté est comme des étincelles de feu ou des flammes » (Ct 8,6). C'est ce que Dieu donne, selon l'Apôtre : « L'amour de Dieu est répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné » (Rm 5,5).

**15.** *Troisièmement*, « pour le silex », pour cet amour fort et parfait que tu observes, Dieu te donnera des « torrents d'or », c'est-à-dire ces délices ineffables et douces dont il est écrit : « L'œil n'a pas vu ni l'oreille entendu ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment » (1Co 2,9). Ces délices sont appelées « des torrents » parce qu'elles se déversent dans l'esprit du prophète avec la force d'un torrent et avec un plaisir surabondant. Comme il est écrit : « La source de la sagesse est un torrent débordant » (Pr 18,4). **16.** Mais aussi vite que le torrent se sèche dans la chaleur quand le soleil s'est levé, ainsi cette abondance spirituelle disparaît de l'esprit du prophète et s'évapore quand des passions charnelles se présentent. En vérité, ce sont des torrents d'or, qui rayonnent avec l'ardeur de l'amour de Dieu, d'où ils se déversent dans l'esprit du prophète, et avec la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



Complétons ces considérations sur la délimitation du traité en répondant à une observation faite par le P. Joseph. Il écrit : « Dans le *Speculum* de 1507, le huitième et le dernier chapitre du premier livre se termine par un *explicit* (ici s'achève) qui ne figure pas dans celui de 1680. L'édition critique nous dira si cet *explicit* est bien authentique, auquel cas il apporterait un bon *confirmatur* à la thèse qui veut que le traité se termine précisément à cet endroit » (p. 42 – p. 171).

Cet *explicit* est bien authentique et il est dû à la plume de Philippe Ribot. Mais l'« institution » dont il est question ici ne désigne pas un ouvrage, à la manière d'un titre, mais le fait même de l'institution par Dieu d'une forme de vie, celle prescrite au prophète Élie dans les versets 3 et 4 (cf. dans le Prologue : « Le livre premier décrit l'institution de cette vie religieuse... », ainsi que le début de la Préface du livre I). Dans le *Speculum* de 1680, Daniel de la Vierge n'a pas cru bon de reproduire cet *explicit* à la fin du livre I. Par contre, à la fin du livre VII (p. 71, n° 286), il précise en note : « *Finis hic est libri de Institutione primorum Monachorum...* Ici finit le livre de l'Institution des premiers Moines... écrit par Jean XLIV, évêque de Jérusalem, et distribué en sept livres par Philippe Ribot, etc ».

Le traité, repris et inséré par Philippe Ribot, comportait donc au total huit chapitres. Peut-être est-ce ce fait qui lui a inspiré de donner huit chapitres à chacun des dix livres ?

Mises à part les modifications précédemment signalées, il semble que Philippe Ribot ait repris le texte du traité sans le remanier. Peut-être a-t-il simplement apporté quelques retouches ? Par exemple, au chapitre 2, la vie monastique est dite « religieuse » (2,1.3) : c'est le vocabulaire de Philippe Ribot, non celui du traité ; il est question des paroles adressées à Élie et à

tout moine « tant de l’Ancien que du Nouveau Testament » (2,11) : cette perspective d’un monachisme vétérotestamentaire, puis néotestamentaire appartient plus à Philippe Ribot qu’à l’auteur du traité.

Évidemment, si ce traité a constitué d’abord un écrit distinct, il serait fort intéressant d’en retrouver le texte par ailleurs et surtout d’en découvrir le milieu d’origine, sinon l’auteur. Peut-on espérer qu’un heureux chercheur bénéficie de cette aubaine ?

---

<sup>1</sup> Notons que Philippe Ribot se conforme, du moins en partie, à une tradition carmélitaine datant du début du XIV<sup>e</sup> siècle (cf. traité *Universis Christifidelibus* et chronique *De Inceptione Ordinis*), selon laquelle « Jean, Patriarche de Jérusalem » avait donné aux frères du Mont-Carmel une règle composée par les « bienheureux Pères Paulin et Basile » ( ? ) (voir dans A. STARING, *Medieval Carmelite Heritage*, Rome, 1989).

<sup>2</sup> Le P. Nilo GEAGEA, o.c.d., dans son ouvrage : *Maria Madre e decoro del Carmelo*, Roma, 1988, insiste fortement sur la différence de style entre le livre I et les autres livres du recueil de Philippe Ribot. Il note que le changement intervient *subito*, *fin dal primo capitolo del secondo libro* (p. 36).

# TABLE DES MATIÈRES

Préface

Introduction

L'institution des premiers moines

1. Le prophète Élie
2. Élie appelé par Dieu au désert
3. Du renoncement
4. De la volonté propre et de la croix
5. De la solitude et de la chasteté
6. De l'amour
7. Du combat spirituel et de la récompense
8. De la persévérance
9. La vie d'Élie au désert

Annexe

*Achévé d'imprimer  
le 5 mars 2013  
sur les presses de  
France Quercy  
à Mercuès (46)  
pour le compte des  
Éditions du Carmel*